RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026

---

numéro
CC_260629_33

L'an deux mil vingt-six, le vingt neuf juin,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt trois juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine-BOUSQUET, sous la Présidence de Frédéric ROIG.

nombre de membres	
en exercice	57
présents	49
exprimés	55
vote	
pour	55
contre	0
abstention	0

Présents :
Michel COMBES, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Anne SENESI, Jean TRINQUIER, Sébastien VIALA, Jean-Marc QUISSOL, Daniel FABRE, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Françoise CAUVY, Frédéric CARO, Noura AIDA, David BOSC, Marie-Pierre CAUMES, Magali STADLER, Florian VIRE, Marie-Hélène CLAYEUX, Nathalie ROCOPLAN, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Félicien VENOT, Cyril BOURGADE, Romain WOUTERS, Anne-Marie FABRE, Mickael GALEOTE, Clément THERY, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Ludovic CAMPLO, Hélène GASTAND, Marybel THOMAS-MARTINEZ, Daniel VALETTE, Fadilha BENAMMAR-KOLY, Christian BELLAS, Guylène BOYER-ALIBERT, Rahma BENFERHAT, Jean-Luc REQUI, Gilles CASTANIER, Jean-Laurent MERCADIER, Claude LAATEB, Jean-Marc SAUVIER.
M. Vincent COURTEAUX suppléant de M. Tom BRIERE, M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO.

Absents avec pouvoirs :
Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Corinne FRASQUET à Jean-Marc SAUVIER, Stanley GERMANY à Hélène GASTAND, Julien PRADEL à Guylène BOYER-ALIBERT, Mohamed REMMACH à Claude LAATEB.

Absents :
Jérôme BROL, Bertrand CANNEAU.

OBJET :	Renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

VU le Code Général des Impôts (CGI), et notamment les articles 1650 et suivants, prévoyant l'institution dans chaque Etablissement Public de Coopération Intercommal (EPCI) d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), composée de neuf membres :

- le Président ou le vice président délégué, président de droit,
- dix commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur Départemental des FInances Publiques (DDFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées à la rubrique « Composition de la commission intercommunale des impôts directs », dressée par le Conseil communautaire,

Ouï l'exposé de Frédéric ROIG et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :
- ARTICLE 1 : DRESSE la liste des contribuables suivante en vue de la composition de la CIID :

M. LAATEB Claude	M. SALVAT Nicolas
M. ROUQUETTE Damien	Mme PRADEL Sophie
M. BOSC David	M. CAVALIER Éric
M. CASTANIER Gilles	M. THERY Clément

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Mme DEBAYLE Blandine	Mme BONNAUD Sophie
M. VIRE Florian	M. BALDARE Guillaume
M. JEMNI Skander	M. BOUSQUET Pierre Paul
Mme POMAREDE Edith	M. CAUVAS Sébastien
Mme ROCOPLAN Nathalie Jeanne	M. CAMPLO Ludovic
M. CLARISSAC Jérôme	M. ROIG Frédéric
M. TARDIEUX Vincent	M. GOUTELLE Antoine
M. REQUI Jean-Luc	M. FABRE Daniel
M. GRIMAL Christian	M. VALAT Jérôme
M. ABRIC Michel	M. GOUDOU Jean Paul
M. PASTOR Robert	Mme VAN DER HORST Claire
Mme GUICHARD Elodie	M. ROMO Christophe
M. CORROCHANO Roger	M. VIALA Sébastien
Mme GALTIER Aurélie	M. COMPAN Charles
M. FOSSE Jérémy	M. WOUTERS Romain
M. FOLQUEU Jean Jacques	M. QUISSOL Jean Marc

- ARTICLE 2 : DIT que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20260629-lmc126096-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/07/26
Date de publication : 29/06/2026
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le vingt neuf juin deux mille vingt-six
Le Président,
Frédéric ROIG
Signé électroniquement par:

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.